



RENSEIGNEMENTS AUX PARENTS RELATIVEMENT AUX NORMES ET MODALITÉS 2024-2025

✓ : Communication à l'étape

Discipline	Libellés du bulletin		1 ^{re} secondaire				NATURE DES ÉVALUATIONS
			1 ^{re} 20 %	2 ^e 20 %	3 ^e 60 %	EPR	
Anglais langue seconde Programme enrichi	Interagir oralement en anglais	40 %	✓	✓	✓	École	Les trois compétences seront évaluées à chacune des étapes et l'examen de fin d'année vaudra 20 % de l'année.
	Réinvestir sa compréhension des textes	30 %	✓	✓	✓	École	
	Écrire et produire des textes	30 %	✓	✓	✓	École	
Anglais langue seconde Programme de base	Communiquer oralement en anglais	40 %	✓	✓	✓	École	Les trois compétences seront évaluées à chacune des étapes et l'examen de fin d'année vaudra 20% de l'année.
	Comprendre des textes lus et entendus	30 %	✓	✓	✓	École	
	Écrire des textes	30 %	✓	✓	✓	École	
Français	Lire	40 %	✓	✓	✓	École	Les compétences <i>Lire</i> et <i>Écrire</i> seront évaluées lors de la première étape. La compétence <i>Communiquer oralement</i> ne sera pas évaluée lors de cette étape. Les trois compétences seront évaluées au cours des deux autres étapes. Une épreuve locale en lecture et une épreuve locale en écriture seront administrées en fin d'année. Celles-ci vaudront 20 % de l'année.
	Écrire	40 %	✓	✓	✓	École	
	Communiquer oralement	20 %		✓	✓		
Mathématique	Résoudre une situation-problème	30 %		✓	✓	École	À la 1 ^{re} étape, seule la compétence "Utiliser un raisonnement mathématique" sera évaluée. Les deux compétences seront évaluées à l'étape 2 et 3. Les épreuves de fin d'année vaudront 20 % de l'année.
	Utiliser un raisonnement mathématique	70 %	✓	✓	✓	École	
Science et technologie	Pratique	40 %	✓	✓	✓	École	Un résultat détaillé par volet, pratique et théorique. Les épreuves de fin d'année compteront pour 20 % de l'année.
	Théorie	60 %	✓	✓	✓	École	
<ul style="list-style-type: none"> Pour les disciplines suivantes, toutes les compétences seront évaluées, mais seulement une note disciplinaire apparaîtra au bulletin. 							
Arts plastiques	Créer des images personnelles et créer des images médiatiques	70 %	✓	✓	✓		La compétence Créer des œuvres sera évaluée à chacune des étapes.
	Apprécier des images	30 %		✓	✓		La compétence Apprécier des œuvres sera évaluée aux étapes 2 et 3.

Éducation physique et à la santé	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Adopter un mode de vie sain et actif	100 %	✓	✓	✓		Étape 1: Agir et interagir Étape 2: Agir Étape 3: Agir, interagir et adopter un mode de vie sain et actif
Culture et citoyenneté québécoise	Étudier des réalités culturelles	50 %	✓	✓	✓		*Les modalités d'évaluations sont à venir au début de chacune des étapes, nouveau programme mis en œuvre.
	Réfléchir sur des questions éthiques	50 %	✓	✓	✓		
Géographie	Lire l'organisation d'un territoire Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire Interpréter un enjeu territorial	100 %	✓	✓	✓	École	Les compétences sont évaluées tout au long de l'année et un résultat sera émis pour chacun des bulletins.
Histoire et éducation à la citoyenneté	Interroger les réalités sociales dans une perspective historique Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique	100 %	✓	✓	✓	École	L'épreuve de fin d'année maison vaudra 20 % de l'année.
Art dramatique	Créer des œuvres dramatiques et interpréter des œuvres dramatiques	70 %	✓	✓	✓		Créer des œuvres dramatiques et interpréter des œuvres dramatiques sera évalué à chacune des étapes.
	Apprécier des œuvres dramatiques.	30 %		✓	✓		Apprécier des œuvres sera évalué à la 2 ^e et 3 ^e étape.
Programme plein air et Summum	Développer son autonomie Coopérer Actualiser son potentiel Adopter un mode de vie sain et actif	100 %	✓	✓	✓		Les compétences sont évaluées tout au long de l'année.
Autres compétences	Se donner des méthodes de travail efficaces				✓		Compétence évaluée tout au long de l'année, mais un commentaire sera émis lors du bulletin de juillet seulement.

* Note

- La colonne **EPR** fait référence aux épreuves imposées par le centre de services scolaire (CSS), le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (obligatoire ou unique) ou l'école.